



# SYMISOA

## RAPPORT D'ACTIVITE 2022



*Restauration de la continuité écologique du Botoret à Chauffailles  
Fin de chantier – Décembre 2022*

**SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents**

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU  
Tél. : 04.77.60.97.91 – [www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr)



Établissement public du ministère chargé du développement durable



# Le contexte

## LE BASSIN VERSANT DU SORNIN

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Anguille, Lamproie marine).



### CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN



## RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES SUR LE TERRITOIRE

Thématique	Enjeu
<b>La qualité de l'eau</b>	La réduction de l'impact de la pollution domestique
	La limitation de la présence de pesticides dans l'eau
	La réduction de l'impact de la pollution diffuse agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
<b>La gestion morphologique et écologique des milieux</b>	La restauration et l'entretien de la ripisylve, du lit et des berges
	Le maintien ou amélioration des populations salmonicoles
	La préservation et restauration des zones humides
	La lutte contre les espèces envahissantes
<b>Le risque inondation</b>	Le développement de la conscience du risque
	La réduction du risque
<b>La ressource en eau</b>	La préservation de la ressource en eau en conciliant usages et milieu naturel
	La non dégradation voir l'amélioration des débits d'étiage
<b>La mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine associé</b>	La reconnaissance des rivières comme élément de la qualité de vie locale
	La valorisation du potentiel touristique des milieux aquatiques
<b>L'animation et la communication</b>	L'incitation au changement de pratiques
	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire

## PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Au 20/01/2023, la cellule animation du syndicat est composée de :

### **Céline DEHAVANNE**



Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- mise en œuvre des actions de communication
- appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)
- gestion administrative, financière et RH du syndicat

### **Jérôme DERIGON**



Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

### **Sophie DEFOND**



Secrétaire comptable

1 ETP – Titulaire FPT

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies / suivi RH
- transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture
- secrétariat

## PRESENTATION DE L'EQUIPE RIVIERE

Au 20/01/2023, l'équipe rivière est composée de 4 agents :



**Quentin MATTRAY**

Chef d'équipe  
1 ETP – Titulaire FPT



**Dimitri BERGER**

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau  
1 ETP – Titulaire FPT



**Corentin THORAL**

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau  
1 ETP – Contractuel



**Albane DUMONCEAU PATET**

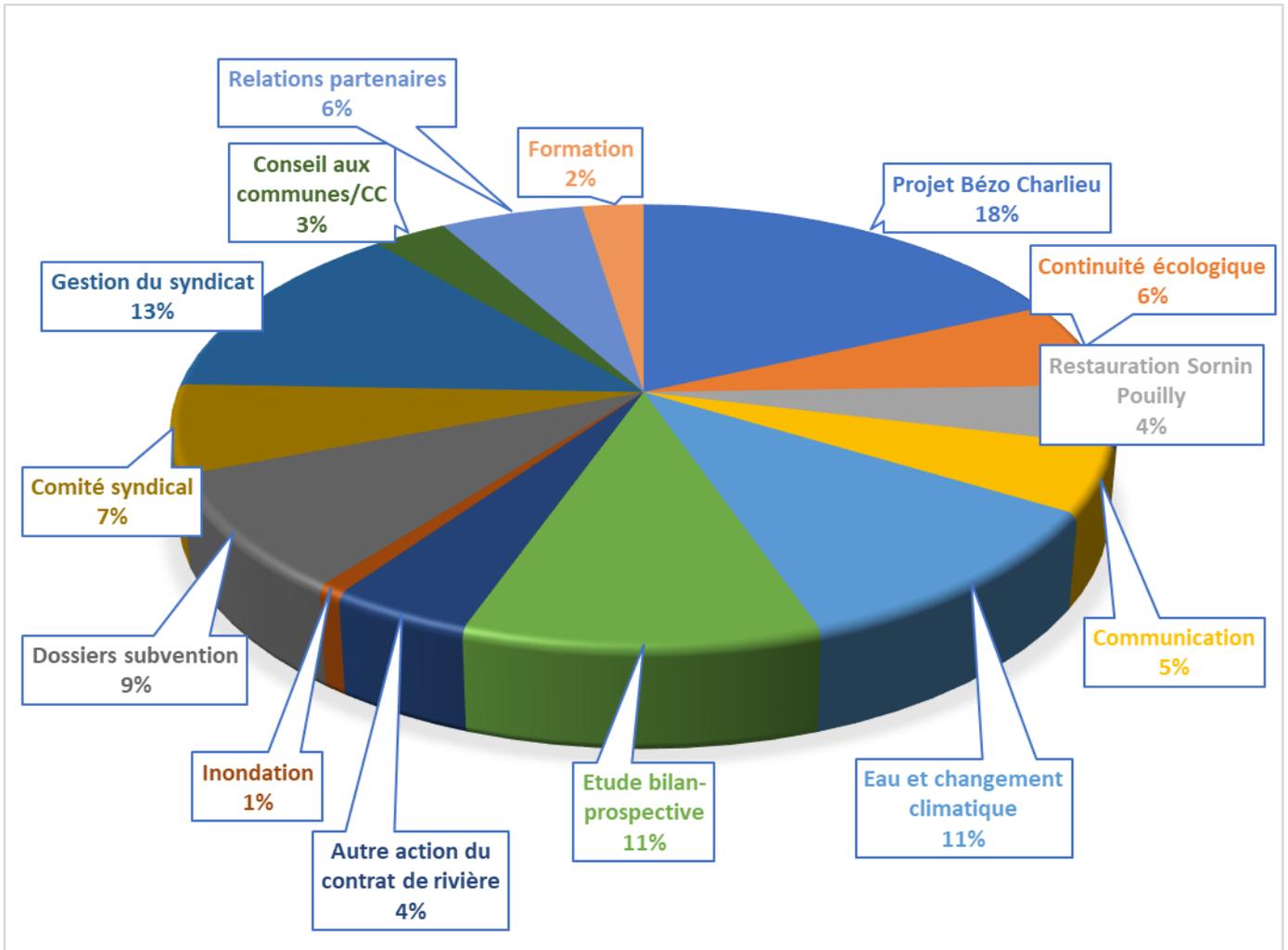
Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau  
Poste en apprentissage (BTS GPN)

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

## LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2022

### ➔ Répartition du temps de travail des postes d'animation :

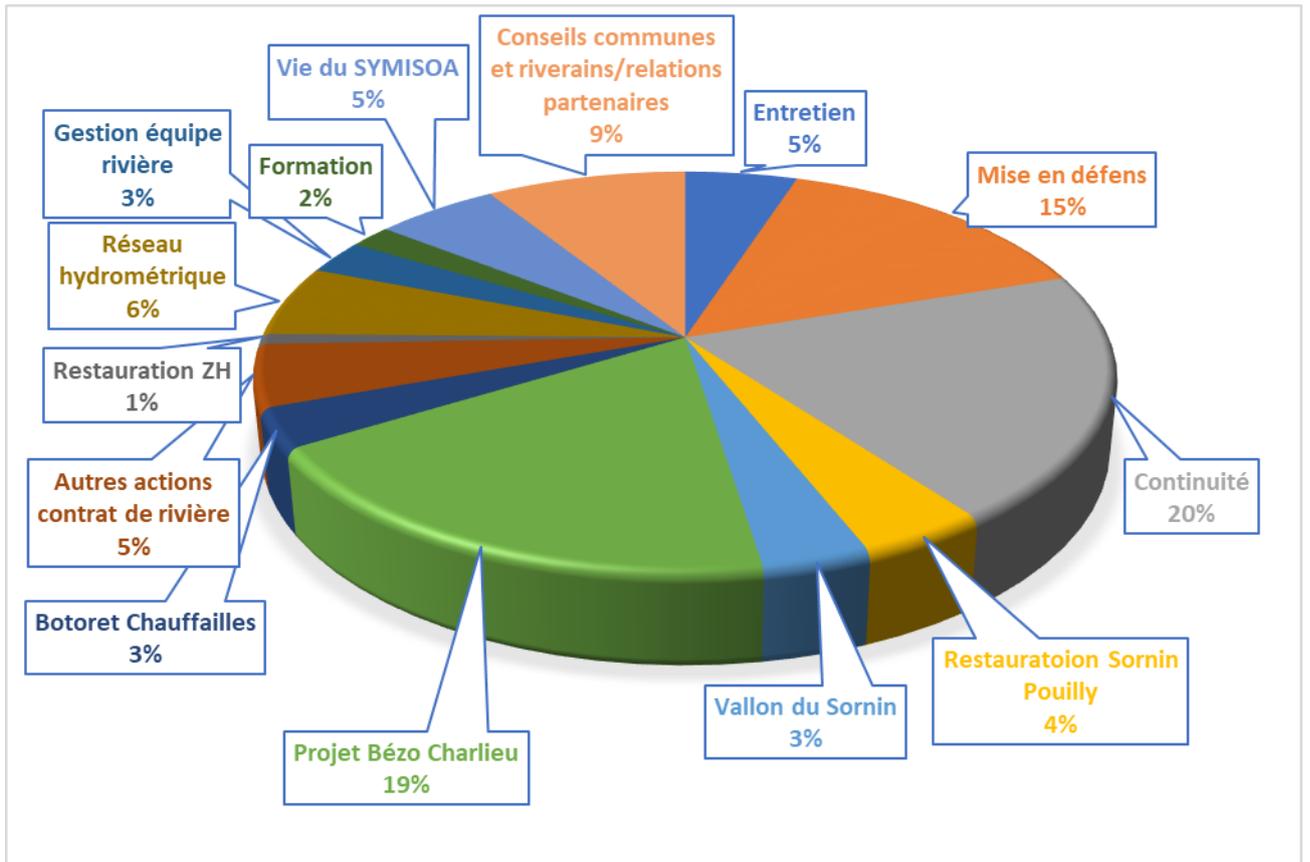
Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :



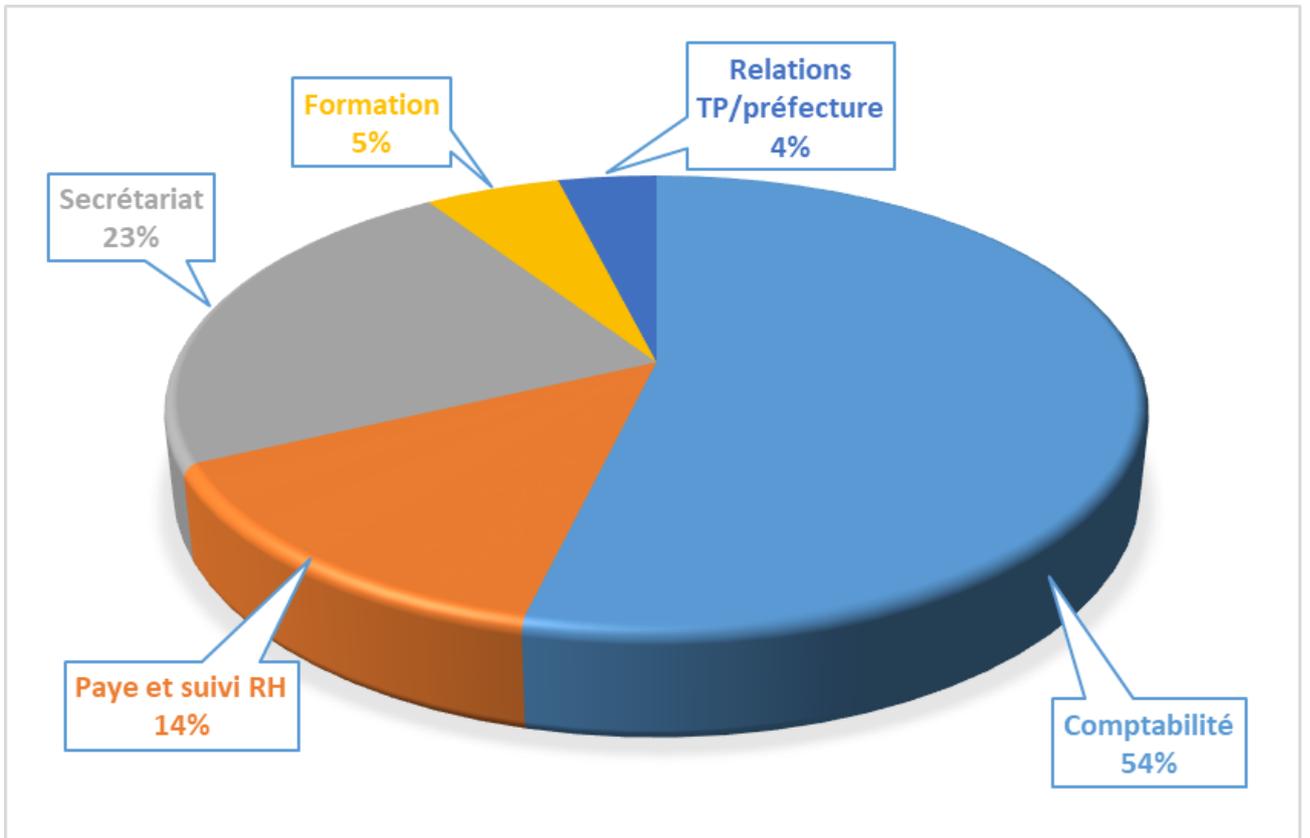
*Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent plus de 68% du temps de travail en 2022.*

*La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (20%), indispensable à la mise en œuvre du contrat de rivière.*

Technicien de rivière (J. Derigon) :



Secrétaire comptable à temps complet depuis juin 2022 (S. Defond) :



## ➡ La labellisation EPAGE :

Les élus du SYMISOA ont souhaité déposer une demande de reconnaissance EPAGE, afin de conforter le syndicat et ses compétences (GEMAPI) à l’échelle du bassin hydrographie.

Le dossier de demande de labellisation a été déposé au dernier trimestre 2020. Cette demande a été examinée en commission de planification du comité de bassin Loire Bretagne le 18 mars 2021. Suite à l’avis positif de la commission de planification, le préfet de bassin a rendu un avis favorable à la rentrée 2021. La modification des statuts intégrant la labellisation EPAGE du SYMISOA a été acté par arrêté inter préfectoral du 26/01/2022, puis par l’arrêté inter préfectoral n°198 du 14/12/2022, portant transformation en EPAGE du SYMISOA.

## ➡ Le comité de rivière :

Le dernier comité de rivière Sornin Jarnossin s’est réuni le 10 juin 2021. Le prochain aura lieu en 2023 pour présenter les conclusions du bilan et de l’évaluation du contrat de rivière 2017-2022 et travailler sur les orientations stratégiques du futur contrat.

## ➡ Les autres actions d’animation en 2022 :

- Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière
- Réunions de travail avec les partenaires techniques
  - DDT, OFB, Agence de l’Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur les PAOT, les comités départementaux de gestion de l’eau (crise sécheresse 2022), la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la gestion de la ressource en eau dans le cadre du changement climatique (participation à l’élaboration de étude portée par le Département de Saône et Loire, implication dans le projet d’étude avec la DDT71 et la Chambre d’Agriculture 71 sur la problématique des pics de nitrates hivernaux) (26 réunions en 2022)
  - Roannais Agglomération : bilan du contrat Vert et Bleu avec la Région AURA et l’Agence de l’Eau, et bilan-prospective du programme bord de Loire en Roannais.
  - FDPPMA pour le suivi piscicole, les actions de renaturation et le programme de sensibilisation des scolaires
  - Roannais Agglomération et la COR pour les réflexions prospectives suite aux PAEC Roannais et Beaujolais Vert.
- Rencontre des propriétaires et/ou exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique

- Participation aux réunions et rendez-vous sur le projet de restauration du Bézo, de l'étang des Gaces à Charlieu, de mise en conformité de la prise d'eau de l'étang de Chauffailles, de restauration de la continuité du Botoret à Chauffailles (ouvrage BOTO19)
- Participation aux réunions de travail concernant le projet de valorisation du Mont St Rigaud (zone des sources du Sornin) porté par la Communauté de Communes Saône Beaujolais, en lien avec la politique ENS du Département du Rhône → implication dans le projet de zone de préemption porté par le Département du Rhône.

- L'animation du comité syndical du SYMISOA

8 réunions du comité syndical en 2022.

- Les PAEC

Les dernières MAEC engagées en 2016 qui ont pu être prolongées d'un an, sont arrivées à échéance en mai 2022.

Des réflexions autour du bilan et de la prospective ont été menées avec les différents partenaires. A l'issue de ces dernières, les élus du SYMISOA n'ont pas souhaité que le syndicat de rivière s'investisse dans les PAEC à venir, du fait du rapport coût/bénéfice défavorable au regard des objectifs du syndicat : complexité du dispositif, nécessitant un investissement conséquent pour la structure porteuse, offrant un très faible levier pour la restauration des milieux aquatiques du territoire (restauration des ripisylves et préservation des zones humides).

- La sensibilisation aux conséquences du changement climatique sur la ressource en eau

Dès février 2021, le comité syndical du SYMISOA décide de lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des présidents des EPCI du territoire et des territoires voisins, dans l'objectif de lancer une réflexion locale sur la gestion de la ressource en eau et l'adaptation au changement climatique. Dès le départ, cette démarche souhaite associer une étude technique et l'animation d'un dialogue territorial fort, dans l'objectif d'aboutir à une stratégie locale co-construite et partagée.

La question du périmètre de cette démarche a demandé à être discutée et validée, sachant que les élus locaux ont souhaité garder une échelle 'raisonnable' afin de favoriser l'implication des acteurs locaux.

Début 2022 : le SMAAA et le SYMISOA s'accordent pour harmoniser leurs approches (cahier des charges et planning similaires si possible) tout en animant et portant les démarches chacun sur son territoire (SMAAA sur le bassin de l'Arconce, SYMISOA sur les bassins Sornin et Jarnossin). L'EPL ayant confirmé que les principaux affluents orphelins sont intégrés dans le CT Plaine Alluviale de la Loire qu'il anime.

Conscients de la nécessité de mobiliser les élus locaux au-delà des élus siégeant dans les syndicats de rivière, le SYMISOA et le SMAAA se sont investis en 2022 dans une série d'interventions auprès des conseils communautaires de leur territoire : organisation de conférences sur l'eau et les conséquences locales du changement climatique, avec intervention d'un hydrogéologue et d'un bureau d'étude et de conseil dans le domaine du petit cycle de l'eau :

- 1<sup>er</sup> mars 2022 : conseil communautaire de la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne (71) + élus des 6 communes de la Communauté de communes Saône Beaujolais (69)
- 3 mars 2022 : bureau des maires de Charlieu Belmont Communauté (42)
- 17 juin 2022 : conseils communautaires des communautés de communes de Semur en Brionnais et Marcigny (71)
- 23 juin 2022 : conseil communautaire de la communauté de communes du Grand Charolais et Saint Cyr Mère Boitier (71)

A l’issue de chacune de ces rencontres, la méthode globale envisagée par les 2 syndicats de rivière est présentée et est soumise à l’avis des élus présents. Chacun des 6 EPCI a validé le principe proposé.

Cette validation a permis de passer à l’étape suivante avec la rédaction d’un cahier des charges et le **recrutement d’un prestataire pour la partie ‘dialogue territorial’ fin 2022.**

- La participation à la concertation sur les projets d’urbanisme

Le SYMISOA a participé à des réunions de travail pour la révision du SCOT Charolais en 2022, ainsi qu’aux groupes de travail du PCAET de Charlieu Belmont.

- Le suivi des projets d’assainissement des communes

Les communes suivies en 2022 : St Igny de Roche, La Clayette, Mars, Propières, St Denis de Cabanne, St Hilaire sous Charlieu, Cuinzier. Le SYMISOA participe également aux réunions de suivi de la gestion des boues d’épuration, réalisée par Charlieu Belmont Communauté.

- Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l’eau potable sur le bassin versant).

- L’animation auprès du monde de la pêche

Le SYMISOA a participé à 3 réunions d’AAPPMA en 2022 : la Gaule de Chauffailles (assemblée générale), les Amis du Sornin (assemblée générale) et les Pêcheurs de La Chapelle (bureau).

- La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- Cellules ASTER 42 et 71
- Groupes de travail ‘plantes invasives’ (42 et 69)
- Démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA<sup>2</sup>, RGMA
- Comités sécheresse des 3 départements
- Groupes de travail ‘continuité’ organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d’eau du Département de la Loire
- Diverses réunions organisées par l’Agence de l’Eau

## LES TRAVAUX REALISES EN 2022

L'année 2022 a permis la poursuite de la mise en œuvre des opérations inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin sur le bassin versant du Sornin (Contrat signé en juin 2017), ainsi que quelques opérations hors contrat.

### ➡ **Entretien des cours d'eau** (action B111 du contrat de rivière)

L'entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l'équipe rivière, avec l'appui ponctuel de prestataires.

Des interventions ont eu lieu sur :

- le Sornin à Charlieu, St Denis de Cabanne et La Chapelle/Dun,
- le Chandonnet à Pouilly, Mars, Chandon et Cuinzier,
- le Bézo à St Bonnet de Cray et Ligny en Brionnais,
- le Botoret à St Denis de Cabanne, Maizilly et Chauffailles

### ➡ **Mise en défens et reconstitution de la ripisylve** (action B112 du contrat de rivière)

L'année 2022 a permis de terminer la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de mise en défens et de plantations sur le Sornin de Propières (300ml), et sur le Sornin médian à La Chapelle/Dun (900ml). Des nouveaux chantiers ont été menés à bien sur le Sornin à St Denis de Cabanne (1400ml), les Equetteries à Charlieu (300ml), le Botoret à Maizilly et Tancon (800ml), ainsi qu'un petit complément sur le Bézo à Ligny en Brionnais (60 ml) et le Chandonnet à Mars (90ml). Le début du chantier de mise en défens du ruisseau des Magourcines a également été réalisé en décembre 2022 (prévisionnel de 950 ml).



Mise en défens sur le Sornin à St Denis de Cabanne : clôture électrique et pompe à museau

L'équipe rivière du SYMISOA a ainsi installé en 2022 5 680 ml de clôtures, 15 abreuvoirs, 12 passerelles et plus de 7200 plants.



➤ **Mettre en recul la digue du Bézou à Charlieu et restaurer le Bézou dans le même secteur** (action B113-3 du contrat de rivière)

L’année 2022 a permis de dérouler en grande partie la procédure administrative préalable à l’autorisation préfectorale des travaux (instruction du dossier d’autorisation, enquête publique). L’arrêté est attendu pour février 2023.

Par ailleurs, le déplacement préalable des réseaux secs et humide présents sur le site a été réalisé à l’automne 2022 : déplacement de la canalisation d’eau potable et passage des gaines pour l’enfouissement des réseaux électriques et télécom. Le câblage et la suppression des lignes aériennes est prévu par Enedis début 2023.



➤ **Restauration du Sornin à Pouilly/Charlieu** (action B113-4 du contrat de rivière)

Après une année d’étude préalable, la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de restauration des berges du Sornin à Pouilly/Charlieu, au niveau du camping municipal, a été conduite à l’automne 2022. Le merlon en remblais qui occupait la berge le long du camping a été supprimé, ainsi que les foyers de renouée du Japon. La berge a été talutée en pente douce sur environ 350 ml, protégée par un géotextile biodégradable puis végétalisée (enherbement et plantation d’arbres et d’arbustes). Une frayère à brochets a également été créée : aménagement d’un bras mort végétalisé, propice à la reproduction de cette espèce encore présente dans le secteur mais en forte régression du fait de la disparition notamment de zones de reproduction.



➔ **Restauration et valorisation du Botoret à Chauffailles** (action B113-7 du contrat de rivière)



L'étude de mise en conformité la prise d'eau de l'étang de Chauffailles et d'amélioration des écoulements du ruisseau du Foulon rue du Châtillon s'est terminée en 2022.

Les travaux de mise en conformité de la prise d'eau sont programmés début 2023 par la mairie de Chauffailles.

➔ **Restauration de la continuité écologique** (action B115-1 du contrat de rivière)

Le programme de restauration de la continuité écologique des cours d'eau a été marqué par un gros chantier en 2022 sur le Botoret à Chauffailles : suppression de la buse métallique (dite ouvrage BOTO19) et remplacement par un ouvrage sans fond mieux dimensionné et mieux implanté. Ces travaux ont été accompagnés par la restauration du lit et des berges du Botoret sur plus de 100 ml à l'amont du pont. Ce projet ambitieux pour la restauration du Botoret a été conduit grâce à la volonté des élus de la commune de Chauffailles, qui apporte l'autofinancement sur l'ensemble des travaux, et aux financeurs (Agence de l'Eau et fonds FEDER Bourgogne Franche Comté) qui permettent de subventionner ce projet à hauteur de 80%. C'est le groupement CHAVANY TP et THIVENT qui a remporté le marché de travaux.





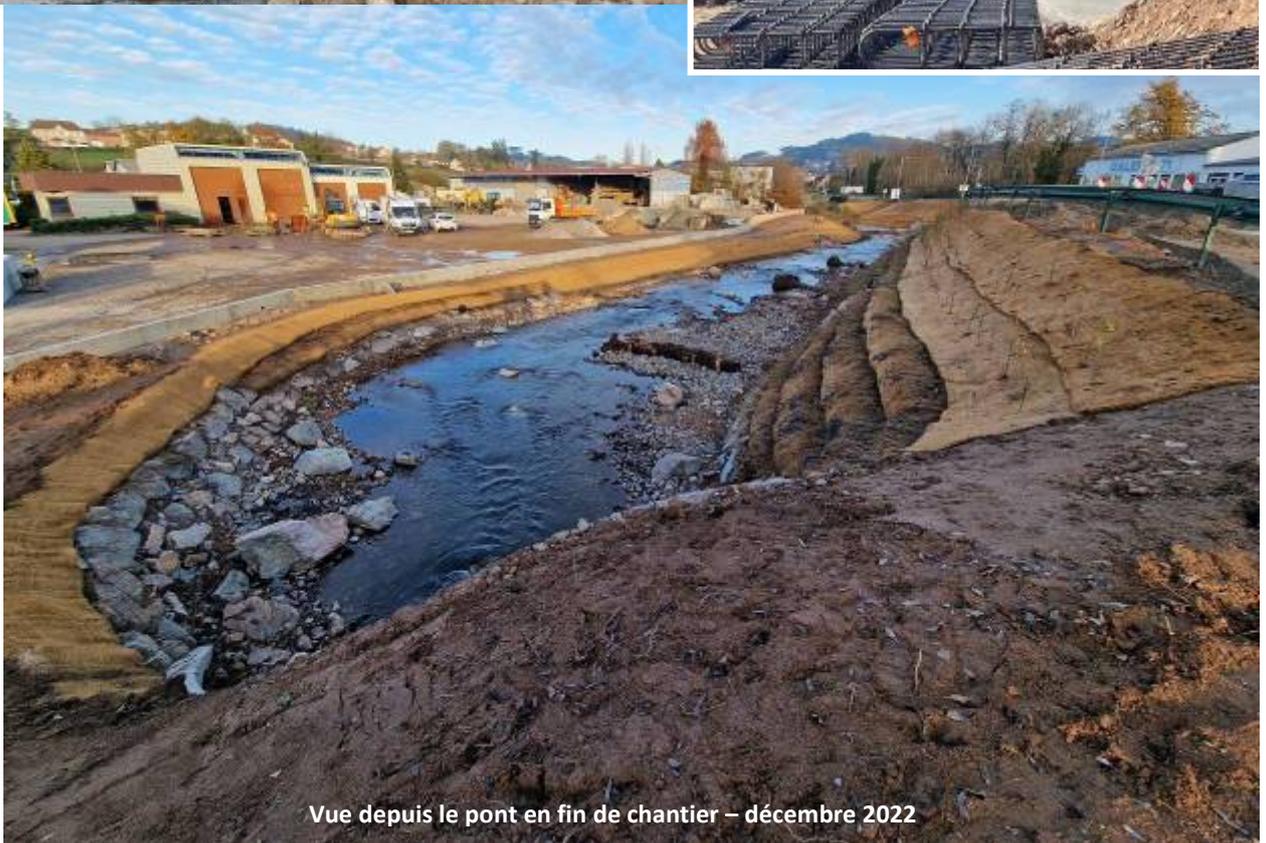
Vue aérienne du chantier – sept 2022



Assemblage du nouveau pont



Vue intérieure du nouvel ouvrage : la rivière a retrouvé un fond naturel



Vue depuis le pont en fin de chantier – décembre 2022

L'étude externalisée portant sur la restauration de la continuité écologique au niveau de 11 ouvrages complexes, confiée au cabinet CESAME, s'est terminée en 2022 avec la production des avant-projets sur chaque site. A noter que le projet sur le Botoret à Chauffailles (BOTO19) est issu de cette étude.

➤ **Fauche des foyers stratégiques de renouée** (action B131-1 du contrat de rivière)

La poursuite des campagnes de fauche répétées a eu lieu sur les 2 secteurs ciblés au programme du contrat de rivière : le foyer de renouée situé sur la berge du stade le long du Sornin à St Maurice les Châteauneuf, et les foyers situés le long du Botoret en centre ville de Chauffailles. L'équipe est intervenue 5 fois sur chaque foyer de mai à novembre, avec fauche à la débroussailleuse, puis collecte soigneuse et export des tiges coupées.

➤ **Lutte contre les ragondins** (action B132 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

1 211 ragondins ont été capturés et détruits sur le bassin versant du Sornin et du Jarnossin pendant la campagne 2020-2021 (674 dans la Loire, 447 en Saône et Loire et 90 dans le Rhône).

➤ **Réseau de suivi des débits** (action B311 du contrat de rivière)

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance (interventions préventives trimestrielles) et d'un contrat d'abonnement à la plateforme de mise à disposition et de stockage des données.

La plateforme de suivi accessible à l'adresse suivante : <https://ceneau.com/app/fr/superviseur/>  
Elle donne accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures (contacter le SYMISOA pour les codes d'accès).



Calage de la station de St Maurice pour la photo-interprétation (juil. 2022)

Des jaugeages sont réalisés par les agents du SYMISOA pour caler les courbes de tarage de ces stations (relation hauteur/débit). En 2022, le SYMISOA s'est doté d'un matériel de jaugeage par photo-interprétation, qui permettra des mesures de débit en hautes eaux.



L'année 2022 a été à nouveau marquée par une sécheresse très sévère et plusieurs épisodes caniculaires.

Le suivi d'étiage réalisé par le syndicat sur les 13 sites équipés d'échelles limnimétriques a montré 2 sites en assec total (Equetteries et Pontbrenon). Les autres stations conservant un mince filet d'eau, ou des flaques...

### ➤ **Etude des espèces patrimoniales** (action B114 du contrat de rivière)

La SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun) a rendu son rapport de suivi de l'écrevisse à pattes blanches et d'inventaire chiroptères en 2022 (inventaires 2021).

Les rapports d'étude sont accessibles sur le site internet du syndicat ([www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr), rubrique « NOS ACTIONS » → « ETUDES »).

### ➤ **Préserver les zones humides** (actions B122 et B123 du contrat de rivière)

Les travaux de restauration de l'étang des Gaces à Charlieu, et de la queue de l'étang ont été réalisés durant l'été 2022 par l'équipe rivière du SYMISOA, avec l'appui d'une entreprise pour les terrassements. Les berges de l'étang ont été terrassées en pente douce et en partie empierrées. 2 pontons bois ont été créés, permettant la pratique de la pêche sans piétiner les berges. Les berges de l'étang côté prairie et la zone la plus humide ont été mises en défens. Des pompes à museau ont été installées pour permettre l'abreuvement du bétail sans détériorer les berges et la qualité de l'eau de l'étang. Quelques plantations sont venues compléter les aménagements durant l'hiver.



Assemblage d'un ponton



Pompe à museau côté prairie



Fin de chantier

➔ **Protection de berge à St Denis de Cabanne pour sauvegarder une canalisation d'assainissement** (action hors contrat de rivière)

Réalisation d'une fascine de saules sur 30 ml par l'équipe du SYMISOA, pour stopper l'érosion d'une berge du Botoret à St Denis de Cabanne, menaçant le réseau d'assainissement communal.



Réalisation de la fascine – janvier 2022



Evolution de la berge – Août 2022

### ➡ Nettoyage du ruisseau des Combes à Mars (action hors contrat de rivière)



Un petit ruisseau (Les Combes) provoquait des débordements sur la chaussée voisine, par manque d'entretien (lit comblé par des arbres tombés et le piétinement du bétail).

Après des travaux forestiers préalables et le retrait des embâcles, le lit du ruisseau a été retracé ponctuellement à la mini-pelle.

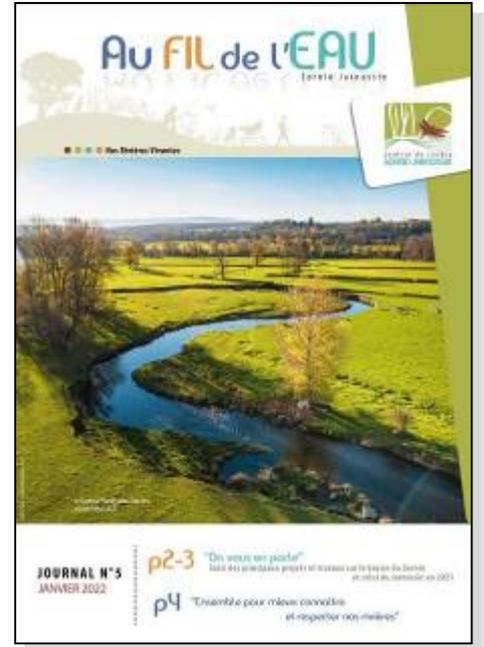
## LES ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN 2022

Toute l’année : mise à jour du site internet du SYMISOA : [www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr)

Actualisation régulière du site, avec diffusion d’une newsletter (4 newsletters diffusées en 2022)

Janvier 2022 :

Sortie du 5ème numéro du bulletin d’information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l’eau », ainsi que d’une page de synthèse proposée à toutes les communes comme insertion dans les bulletins municipaux



En mars et en septembre : 2 émissions sur la thématique de l’eau et du changement climatique sur Radio Cactus (radio locale).

Mai 2022 : témoignage du SYMISOA au webinaire organisé par l’Agence de l’Eau sur la thématique ‘restauration des milieux aquatiques’

14 mai et 11 juin : balade découverte au bord du Sornin et du Bézo à Charlieu, en partenariat avec la MJC de Charlieu. Accompagnement d’un groupe de 10 à 15 personnes pour une promenade de 2h au bord de l’eau, pour mettre en évidence les liens entre la rivière et l’homme (eau potable, biodiversité et services rendus, risque inondation, cadre de vie...). Public familial.

30 juin : réunion publique d’information et d’échanges sur les projets autour du Bézo à Charlieu

25 septembre : intervention au festival ‘les estivales du bio en roannais’, sur le thème des liens entre l’agriculture et les rivières sur le bassin du Sornin.

17 octobre : interview à Brionnais TV (télé locale) pour présenter les travaux réalisés sur le Botoret à Chauffailles (restauration de la continuité écologique sur l’ouvrage BOTO19).

9 novembre : intervention au séminaire annuel de la Société Française d’Hydrologie à Strasbourg, axé en 2022 sur le thème « aménagements et biodiversité des cours d’eau », pour présenter le projet de mise en recul de la digue et de restauration du Bézo à Charlieu.

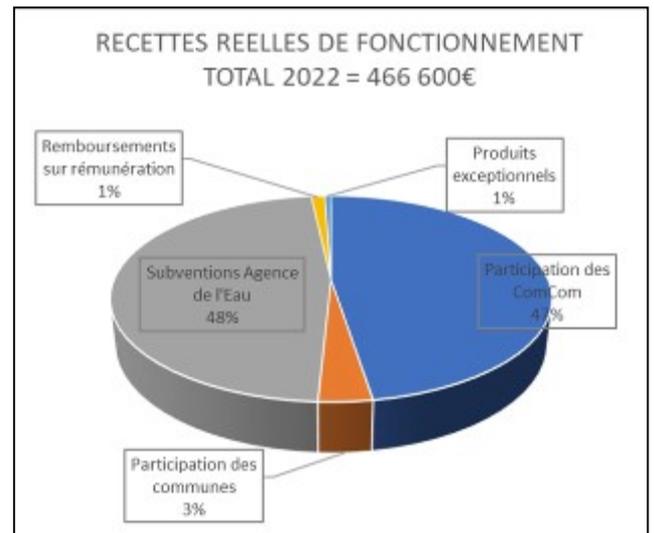
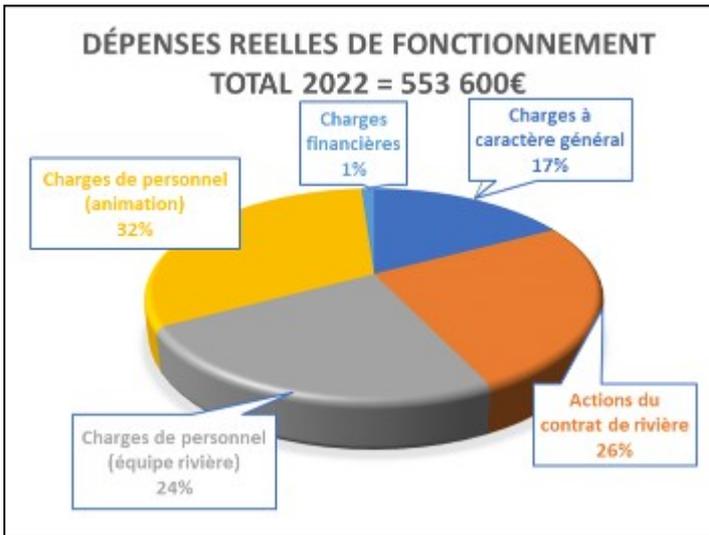
Installation de panneaux d'information sur les différents chantiers en cours

De septembre 2021 à juin 2022 : dernière année du programme de sensibilisation des scolaires (malgré le contexte sanitaire : 639 enfants issus de 32 classes différentes), avec des animations sur la découverte des rivières, le cycle de l'eau, les haies et la biodiversité...



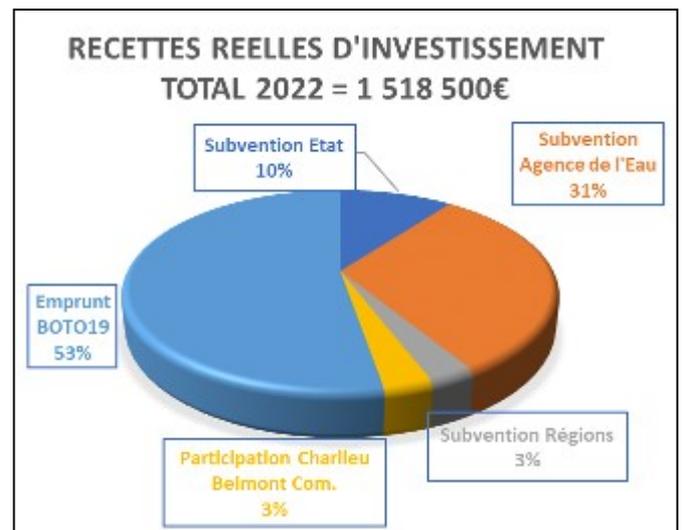
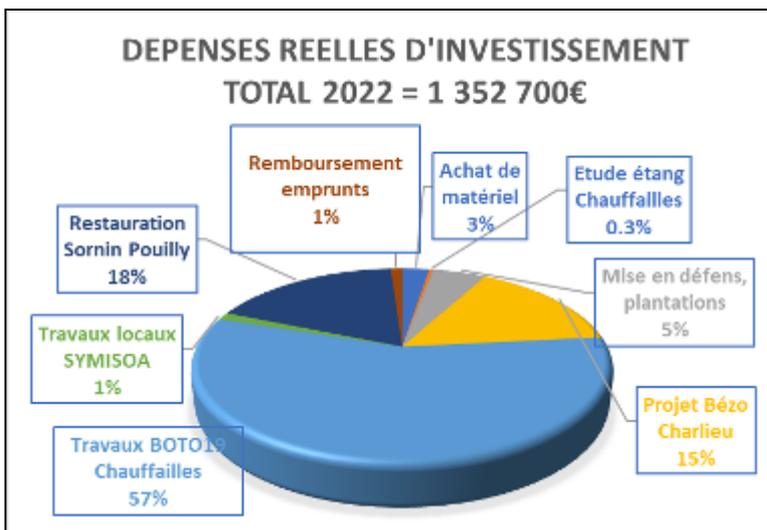
## BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2022

### SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent certaines études (étude bilan prospective + campagne d'analyses de la qualité de l'eau 2022), les dépenses de communication (dont les animations scolaires), le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, ainsi que les petites fournitures des travaux réalisés par l'équipe. Le coût de l'équipe rivière correspond également intégralement à des travaux d'entretien, de mise en défens et de plantations, inscrits au contrat de rivière. Le déficit de fonctionnement est couvert par une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2021.

### SECTION D'INVESTISSEMENT



Un emprunt court terme de 800 000€ a été contracté en 2022, pour financer les travaux sur l'ouvrage BOTO19 à Chauffailles. Ce prêt sera totalement couvert par les subventions attribuées et la participation de la commune de Chauffailles pour ce projet, qui seront perçues après réception finale des travaux.

**Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2022 :****➤ Programme d'entretien 2022 (actions B111 du contrat de rivière)**

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2022) :	40 448€ TTC
- Agence de l'eau :	16 080€ (solde à percevoir)
- Conseil Départemental 42 :	9 525€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	14 843€ (36.6%)

**➤ Mise en défens Sornin amont (tranche 2) à St Clément de Vers, Propières et St Igny de Vers**

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercices 2021 et 2022) :	101 400 € HT
- Agence de l'eau :	60 840€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	40 560 € (40%)

**➤ Mise en défens Sornin La Chapelle/Dun**

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2022) :	32 900 € HT
- Agence de l'eau :	19 740 € (solde à percevoir)
- Région BFC :	4 935 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	8 225 € (25%)

**➤ Mise en défens Sornin St Denis de Cabanne et Equetteries Charlieu**

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2022) :	71 178 €HT
- Agence de l'Eau :	42 706€ (solde à percevoir)
- Conseil Départemental 42 :	14 400€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	14 072 €TTC (20%)

**➤ Restauration de l'étang des Gaces à Charlieu**

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercices 2021 et 2022) :	41 812 €HT
- Agence de l'eau :	25 087 € (solde à percevoir)
- Région AURA :	8 362 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	8 363 € (20%)

**➤ Fonctionnement du réseau de suivi des débits 2022 (actions B311 du contrat de rivière)**

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2022) :	9 818 €TTC
- Agence de l'eau :	5 890 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	3 927 € (40%)

**➤ Travaux hors contrat de rivière (financés par les communes bénéficiaires)**

- Entretien du bief des pompiers (Charlieu) :	2 400 € TTC
- Nettoyage ruisseau (Mars) :	1 340 € TTC
- Protection de berge (St Denis de Cabanne) :	9 958 € TTC

## PERSPECTIVES 2023

Le programme 2023 comporte les actions suivantes :

### TRAVAUX :

- Travaux de mise en recul de la digue du Bézo et de renaturation du cours d'eau, intégrant la création d'un sentier découverte autour du site.
- Poursuite des travaux de mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Magourcines et les Planchettes (affluents du Bézo) et la Genette à La Clayette,
- Aménagement des franchissements au niveau du vallon du Sornin à Propières, et poursuite de la collaboration avec le CD69 et la communauté de communes Saône Beaujolais pour mettre en place une gestion à moyen et long termes du vallon.
- Travaux d'entretien des rivières (secteurs à enjeux humains et secteurs préalablement aménagés),
- Fauche des foyers de renouée du japon,
- Réception des travaux de restauration de la continuité écologique sur le Botoret à Chauffailles (ouvrage BOTO19)
  - Réception de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de restauration du Sornin entre Pouilly et St Nizier

### ETUDES ET COMMUNICATION :

- 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre de la démarche territoriale globale d'adaptation au changement climatique : lancement en février 2023 du dialogue territorial, puis mi 2023 de l'étude technique.
- Fin de l'étude 'bilan prospective' du contrat de rivière 2017-2022, qui doit permettre de déposer un nouveau contrat territorial auprès de l'Agence de l'Eau mi 2023.
- Poursuite des actions de communication : site Internet, bulletin d'information annuel...

*A Pouilly/Charlieu, le 30/01/2023*

*Le Président, Michel LAMARQUE*

